

R É P U B L I Q U E  
F R A N Ç A I S E

Plan Local d'Urbanisme de  
D E T T W I L L E R



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement écrit
- 4b. Règlement graphique - liste des emplacements réservés -**
5. Annexes du PLU

Dossier vu pour être annexé à la  
délibération du conseil municipal  
en date du 04 | 10 | 2018

Le Maire



# LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

## DETTWILLER

N°	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en ares)
<b>I. LES VOIES PUBLIQUES</b>			
<b>A. Les voies nouvelles</b>			
A1	Création d'une voie de desserte de la zone Naturelle à partir de la rue des Vergers.	Commune	1,17
A2	Création d'une voie de desserte de la zone UBJ à partir de la rue des Vergers.	Commune	2,94
A3	Création d'une voie de desserte de la zone UBJ à partir de la rue de la Heid.	Commune	2,36
A4	Création d'une voie de desserte de la zone UX1 à partir de la rue de Strasbourg.	Commune	5,62
A5	Création d'une liaison piétonnière entre le chemin rural débouchant sur la rue de la Heid et la rue des Jardins.	Commune	2,60
A6	Création d'une voie de desserte de 8 mètres d'emprise, de la zone 2AU à partir de la rue du Général Leclerc.	Commune	2,60
A7	Création d'une voie de desserte de 8 mètres d'emprise, de la zone UBJ à partir de la rue du Colonel Rouvillois.	Commune	2,04
A8	Création d'une voie de desserte de 8 mètres d'emprise, de la zone UBJ à partir de la rue des Comtes de Rosen.	Commune	2,62
A9	Création d'une voie de desserte de 9 mètres d'emprise, de la zone UBJ à partir de la rue des Vosges.	Commune	4,00
A10	Création d'une voie de desserte de 8 mètres d'emprise minimum, permettant de relier la rue René Stabmann à la rue des Vosges.	Commune	11,43
<b>B. Les élargissements</b>			
B1	Élargissement de la rue de la Heid de 2 mètres.	Commune	5,70
B2	Élargissement du chemin rural de 2 mètres à partir de la rue des Vosges.	Commune	2,85
B3	Élargissement du chemin rural, afin de sécuriser l'accès de la zone naturelle à partir de la rue des Vosges.	Commune	0,60

N°	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en ares)
<b>II. LES INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL</b>			
C1	Agrandissement du cimetière communal	Commune	14,32
C2	Réalisation d'une digue de protection rapprochée dans le cadre de travaux de lutte contre les inondations de la Haute Zorn (PAPI)	Commune	95,00
C3	Réservation permettant de créer une voie d'écoulement des eaux d'inondation à partir de la zone N au Nord de la rue de Saverne vers la zone N au Sud de la rue de Saverne.	Commune	22,68
C4	Suppression du passage à niveau n°31 et rétablissement de la liaison Rue de la Gare/ Rue de Saverne	Département	90,00

## ROSENWILLER

N°	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en ares)
<b>I. LES VOIES PUBLIQUES</b>			
<b>A. Les voies nouvelles</b>			
A11	Création d'une voie nouvelle de 8 mètres d'emprise, à partir de la RD 116 pour accéder à la zone agricole.	Commune	2,89
A12	Création d'une voie de desserte de 6 mètres d'emprise, à partir de la rue des Suisses vers la petite rue des Suisses.	Commune	3,27
A13	Création d'une voie nouvelle de 7 mètres d'emprise à partir de la rue des Suisses pour accéder à la zone N.	Commune	3,33
A14	Création d'une voie nouvelle de 7 mètres d'emprise à partir de la rue du Ruisseau pour accéder à la zone N.	Commune	2,84
<b>B. Les élargissements</b>			
B4	Élargissement de la petite rue des Suisses de 3 mètres et création d'une aire de retournement.	Commune	2,30
B5	Élargissement de 2 mètres de part et d'autre de la rue des Suisses.	Commune	2,90
B6	Élargissement de 2 mètres de la RD 116 en entrée de village.	Commune	1,98